



Informations du Guatemala

3^e Année, n°115

Du 8 au 14 mars 1985

POLITIQUE

Demande d'aide supplémentaire
L'Eglise en désaccord avec le rapport présenté à l'ONU
La violation des Droits de l'Homme se poursuit
Pressions exercées au cours de l'élaboration de la Constitution
Aucunes perspectives ne s'offrent au nouveau gouvernement
Recrutement pour la contre-révolution nicaraguayenne

ECONOMIE

Des milliards de déficit budgétaire
Le gouvernement est responsable de la crise
Signature d'une nouvelle convention

CONTRE-INSURRECTION

Opérations contre-insurrectionnelles
Capture de paysans

INSURRECTION

Nouvelles actions de l'ORPA

SITUATION SOCIALE

Approvisionnement en nourriture inexistant

DROITS DE L'HOMME

L'Armée est tenue pour responsable
Assassinat d'un promoteur social
Enlèvement d'étudiants
Demande pour que soit reconnu le statut de prisonniers politiques

POLITIQUE

DEMANDE D'AIDE SUPPLEMENTAIRE

Le 5 mars, le Secrétaire d'Etat Adjoint pour les Affaires Inter-Américaines, Langhorne Motley demandait à la Chambre des Représentants du Congrès américain le renforcement pour 1986 de l'aide économique et militaire au régime guatémaltèque, bien qu'il ait reconnu "qu'il existait encore, au Guatemala, des problèmes en ce qui concerne les Droits de l'Homme".

Motley qui a demandé une aide de **quelques 68 millions** de dollars pour le gouvernement guatémaltèque, a confirmé le fait que l'Administration Reagan a l'intention d'apporter son aide aux fins de résoudre les problèmes d'inégalité qui alimentent l'insurrection guatémaltèque.

Par ailleurs, le fonctionnaire a ajouté que les forces armées de ce pays d'Amérique Centrale combattaient une insurrection active et dès lors qu'elles avaient besoin d'aide en vue d'obtenir une mobilisation rapide de leurs troupes et afin d'améliorer leurs capacités d'intervention dans les programmes d'aide civile.

L'EGLISE EN DESACCORD AVEC LE RAPPORT PRESENTE A L'ONU

L'Archevêque métropolitain, Prospero Penados del Barrio a tenu à faire savoir, le 7 mars, que l'Eglise se désolidarisait du rapport que le Vicomte Colville de Culros présentera prochainement au cours de l'actuelle période de sessions qui se déroulent à Genève, en Suisse. Le Vicomte est tenu de présenter le cas du Guatemala devant la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU en sa qualité de rapporteur.

Selon l'Archevêque, on ne peut parler au Guatemala de "progrès en matière des Droits de l'Homme", comme l'affirme le rapporteur, alors que les assassinats et les enlèvements perdurent. En outre, Penados a exigé le retour, en vie, du missionnaire Felipe Balan Tomas, séquestré récemment.

LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME SE POURSUIT

Le 8 mars, on apprenait qu'au cours de l'actuelle période de sessions que la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies tient à Genève, en Suisse, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme -FIDH- avait demandé que l'attention mondiale se porte sur le cas du Guatemala où les violations des Droits de l'Homme sont encore chose courante.

PRESSIONS EXERCEES AU COURS DE L'ELABORATION DE LA CONSTITUTION

Le Deuxième Secrétaire du Comité de Direction de l'Assemblée Nationale Constituante, Julio Alberto Salguero Cambara a reconnu que la peur avait motivé l'approbation de certains articles de la nouvelle Constitution, élaborée par l'Assemblée Nationale Constituante. Le Deuxième Secrétaire, ce faisant, se référait aux allégations des hommes politiques qui accusent la nouvelle Constitution de ne pas disposer d'une base solide.

AUCUNES PERSPECTIVES NE S'OFFRENT AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le 7 mars, le journal El Gráfico soulignait que le gouvernement qui sera élu en Octobre prochain, disposant d'un budget d'investissement pratiquement nul, ne sera pas en mesure de satisfaire les aspirations de la population, telles que l'augmentation des salaires,, l'indice d'emploi et, encore moins le besoin en écoles, logements, hôpitaux, routes...

RECRUTEMENT POUR LA CONTRE-REVOLUTION NICARAGUEYENNE

Le 11 Mars, Mario Castejón, Secrétaire Général du Comité Politique pour le Parti National Progressiste, déclarait qu'il effectue au Guatemala une tâche de recrutement pour la contre-révolution nicaraguayenne.

ECONOMIE

DES MILLIARDS DE DEFICIT BUDGETAIRE

Le 5 mars, au cours d'une Conférence organisée sous l'égide de l'Association des chefs d'Entreprise du Guatemala, des experts économiques faisaient remarquer que les abus commis

dans le secteur des dépenses publiques assortis de mauvaises recettes budgétaires ont conduit entre 1979 et 1984 à un déficit budgétaire de Deux milliards Quatre cents millions de dollars (2 400 millions).

Les conférenciers ont souligné l'importance que revêt le fait de négocier avec le Fonds Monétaire International -FMI- car, ont-ils ajouté, ces négociations contribueraient à rétablir la confiance financière internationale au Guatemala.

LE GOUVERNEMENT EST RESPONSABLE DE LA CRISE

Le 8 mars, Fernando Garcia, Directeur du Centre de Recherches Economiques Nationales -CIEN-, organisme lié aux intérêts privés, affirmait que le gouvernement est le principal responsable de la crise économique que traverse le Guatemala.

En outre, Garcia signalait que l'inflation monétaire excessive a provoqué une augmentation de 150 % du coût de la vie pour les guatémaltèques au cours des 10 dernières années.

Les commentateurs politiques font remarquer que la reprise des critiques formulées par l'Initiative Privée envers le Gouvernement en matière économique semble indiquer une rupture de l'accord conclu entre les deux secteurs en janvier dernier.

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION

Le 7 mars, une Convention relative à l'augmentation des exportations de produits agro-industriels a été signée entre l'Agence américaine Internationale pour le Développement -AID- et la Corporation parastatale des exportateurs de produits non-traditionnels.

Le projet a pour but de pourvoir les entreprises agroindustrielles en financement et aide patronale tout comme en nouveaux marchés ouverts aux produits non-traditionnels du secteur de l'agro-exportation. Bien qu'il n'y soit pas fait allusion de façon spécifique, le projet tend à promouvoir le programme agricole contre-insurrectionnel élaboré par le gouvernement et appliqué dans le Haut-Plateau guatémaltèque.

CONTRE-INSURRECTION

OPERATIONS CONTRE-INSURRECTIONNELLES

Le 9 mars, le Chef de l'Etat-Major de l'Armée, le Général Rodolfo Lobos Zamora, signalait que les troupes militaires effectuaient des opérations contre-insurrectionnelles dans la partie occidentale du pays et plus particulièrement dans les départements de San Marcos et Quetzaltenango. Le Général Lobos Zamora a reconnu que cette région a été le théâtre d'affrontements armés entre soldats et insurgés tout en minimisant l'importance de cette dernière affirmation.

CAPTURE DE PAYSANS

11 paysans, principalement des femmes et des enfants, ont été capturés, le 5 mars, par les troupes de l'Armée au cours d'opérations de contrôle effectuées dans les montagnes de la bourgade de Sumac, dans le département septentrional de Alta Verapaz.

Le 6 mars, le Bureau des Relations Publiques de l'Armée soulignait que les paysans, qui fuyaient les actions des troupes gouvernementales se déroulant dans la zone depuis plus d'un an, ont été rassemblés dans un des "villages modèles".

INSURRECTION

NOUVELLES ACTIONS DE L'ORPA

Le 11 mars, l'Organisation du Peuple en Armes -ORPA- signalait que des forces insurrectionnelles ont occupé militairement, le 10 mars, les installations de la centrale hydro-électrique El Porvenir, située dans le département de San Marcos, où elles ont occasionné un nombre indéterminé de pertes aux troupes gouvernementales stationnées dans cet endroit.

L'Organisation insurrectionnelle ajoute que le 7 mars, aux environs des plantations agricoles de la municipalité de San José El Rodeo, situé dans le même département, se sont produits deux affrontements lorsque les guérilleros surgissant de points divers ont attaqué une compagnie de l'Armée régulière qui effectuait des opérations de contrôle dans la région, provoquant pour le moins 9 pertes au sein de la compagnie.

SITUATION SOCIALE

APPROVISIONNEMENT EN NOURRITURE INEXISTANT

Le 5 mars, des paysans de Chuarrancho, situé dans le département central du Guatemala, ont fait savoir aux milieux de presse que le gouvernement ne fournissait plus depuis août 1984 les aliments qui tiennent lieu de paiement pour les travaux obligatoires effectués aux fins de construire des routes sous les ordres du Comité de Reconstruction Nationale.

DROITS DE L'HOMME

L'ARMEE EST TENUE POUR RESPONSABLE

Le 9 mars, des paysans de la municipalité de Concepción Chiquirichapa, située dans le département occidental de Quetzaltenango, ont dénoncé devant l'Assemblée Nationale Constituyente le fait que l'Armée ait enlevé, en février dernier, le paysan Anacleto Roberto Hernandez Lopez ainsi que deux membres des patrouilles civiles.

Le Député Camilo Rodas Ayala qui a reçu la dénonciation a déclaré qu'il s'agissait "seulement d'une plainte parmi les nombreux griefs" qui parviennent à l'Assemblée.

ASSASSINAT D'UN PROMOTEUR SOCIAL

Le promoteur social, Manuel Guaran Crup, a été assassiné, le 5 mars, chez lui et devant les membres de sa famille par des hommes armés qui sont descendu d'un pick-up en déclinant leur fonction d'agents de l'Autorité et ont envahi le domicile dudit promoteur, situé dans la communauté de Manzanales, dans le département central de Sacatepequez.

ENLEVEMENT D'ETUDIANTS

L'Association des Etudiants Universitaires d'Occident -AEUO- a fait savoir que deux étudiants universitaires avaient été enlevé, le 2 mars dernier, par les forces gouvernementales dans une rue du centre de la ville de Quetzaltenango, à l'ouest du pays.

Les séquestrés, Joaquin Rodas et Rafael Galindo, participaient aux manifestations organisées par les étudiants de l'Université Nationale de San Carlos aux fins de protester contre la manière avec laquelle l'Assemblée Nationale Constituyente a légiféré en ce qui concerne l'enseignement supérieur d'Etat.

DEMANDE POUR QUE SOIT RECONNU LE STATUT DE PRISONNIERS POLITIQUES

Les proches de centaines de détenus et disparus ont demandé, le 7 mars, à l'Assemblée Nationale Constituyente qu'elle établisse dans la nouvelle Constitution le statut de prisonnier politique au Guatemala. Cette demande a été présentée au cours d'une manifestation qui s'est tenue au siège de l'Assemblée Nationale Constituyente.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1985/NGO/21
20 février 1985

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante et unième session
Points 8 et 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS, DES DROITS
ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES DANS
LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DANS
LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES,
SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES PROBLEMES PARTICULIERS
QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LEURS EFFORTS
TENDANT A LA REALISATION DES DROITS DE L'HOMME

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN
PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Déclaration écrite présentée par la Ligue internationale
pour les droits et la libération des peuples, organisation
non gouvernementale inscrite sur la Liste

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est distribuée
conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[13 février 1985]

La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, se
référant aux paragraphes 138 à 166 du rapport du Rapporteur spécial sur le
Guatemala (A/39/635), tient à faire observer que dans ce document, le Rapporteur
spécial tend à décrire des actions gouvernementales qualifiées de "pôles de
développement" comme s'il s'agissait d'initiatives tendant à relever le niveau
de vie des paysans guatémaltèques, de ce fait, à leur permettre de jouir de
leurs droits économiques et sociaux. Le rapport passe sous silence les problèmes
d'ordre général dont souffre la population guatémaltèque, tels que la misère dans
laquelle vit 63 % de la population et qui empêche plus des deux tiers des familles
du pays de satisfaire leurs besoins essentiels en nourriture, santé, éducation et
logement (d'après des données fournies par le Secrétariat général à la planifi-
cation économique, organe du Gouvernement guatémaltèque, dans le Plan pour 1984-1985
intitulé "Stratégie nationale de développement"), tout comme les inégalités dans
la répartition des terres.

GE.85-10863

Or, d'après l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (AID), organe du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, c'est dans ce dernier secteur que l'on trouve les inégalités les plus criantes de toute l'Amérique centrale et le coefficient d'inégalité le plus élevé de toute l'Amérique latine (85,5 % d'après le coefficient de Gini) 1/. En revanche, ce rapport parle de remise de "titres de propriété", 373 à Acul, 239 à Tzalbal et 251 à Chisec, sans préciser pour autant que dans ces régions, les terres ont toujours été un bien communautaire et qu'en conséquence, la privatisation des terres est contraire aux droits culturels des autochtones et a pour objet de détruire les communautés agraires, en encourageant l'individualisme et en suscitant des conflits entre les "propriétaires" actuels et les anciens membres des communautés ("comuneros"). Qui plus est, comme l'indiquait la mission de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est rendue dans le pays en 1983 :

"Eu égard aux mécanismes juridiques actuels, il est difficile d'envisager une distribution de terres aux paysans sans terres ou une répartition plus équitable des terres entre les habitants des zones de minifundios sur les hauts plateaux. La colonisation des terres domaniales à proximité de la frontière, seule ressource utilisée par l'Institut national de transformation agraire (INTA), ne saurait résoudre le problème que ce soit du point de vue matériel ou financier, attendu qu'il serait beaucoup trop coûteux pour l'économie guatémaltèque de rendre ces terres cultivables. Le déséquilibre qui existe à la campagne en matière de régime foncier donne à entendre qu'il faut mettre en oeuvre des programmes de redistribution des grandes propriétés, surtout de celles qui sont sous-utilisées, en particulier dans les régions à forte densité de population où les problèmes sociaux actuels peuvent susciter de graves difficultés 2/."

De la façon dont sont présentées les assertions énoncées au paragraphe 138 du rapport du Rapporteur spécial, on pourrait déduire que des programmes de réforme agraire ont été mis en oeuvre, ce qui est totalement faux.

D'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), organe des Nations Unies, au Guatemala, le chômage est passé de 5,2 % en 1982 à 8 % en 1983, tandis que le sous-emploi passait de 33,2 % à 37,7 % pendant la même période, aggravant ainsi la crise sociale que connaissait le pays 3/; par ailleurs, le système d'enseignement est manifestement discriminatoire à l'encontre de la population autochtone, puisque sur l'altiplano, par exemple, où vivent 35 % des enfants d'âge scolaire, on ne trouve que 27 % des établissements scolaires. On constate en revanche une très forte concentration d'établissements dans la capitale. Selon la FAO, 75 % des enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de problèmes de malnutrition qui vont jusqu'à nuire à leur développement physique : il ressort de la même étude que 85 % des enfants ont une taille moyenne inférieure à celle qu'ils devraient avoir à leur âge. On pourrait continuer à citer des statistiques pour prouver l'aggravation de la situation économique et sociale au Guatemala au cours des cinq dernières années, mais cela est superflu, puisque la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités elle-même a reconnu dans sa résolution 1983/12 qu'au Guatemala, le conflit armé de caractère non international procédait "de facteurs économiques, sociaux et politiques de caractère structurel". La Ligue internationale ajoutera simplement qu'elle juge curieux que le Rapporteur spécial ait négligé ces données lorsqu'il a parlé de la situation économique et sociale au Guatemala.

1/ AID, Land and Labour in Guatemala (Washington, 1982), p. 31.

2/ FAO, Report of a High-Level Fact-Finding Mission to Guatemala, mars 1983, p. 28.

3/ CEPAL, Notas para el Estudio económico de América Latina, Guatemala (E/CEPAL/Mex./1984).

Par contre, le rapport en question tend à présenter la création de villages stratégiques, par l'armée, comme un exemple de "programmes de développement". Or, un rapport récent de l'Eglise guatémaltèque en exil décrit quelle était la situation de villages comme Tzalbal, Acul ou Pulay. Avant que l'armée ne détruise ces communautés et n'assassine au cours d'exécutions extrajudiciaires massives un grand nombre de leurs habitants, ceux-ci jouissaient d'un niveau de vie et de conditions économiques et sociales supérieures à celles que le Rapporteur spécial s'emploie aujourd'hui à mettre à l'actif du gouvernement. Ainsi :

"Le tremblement de terre de 1976 a suscité un afflux de capitaux et l'arrivée d'agents d'institutions de développement comme CARITAS, ce qui a eu de profondes répercussions sur la population. Des coopératives, des projets agricoles et d'élevage, des programmes d'alphabétisation, de santé, etc., sont apparus et on a vu, frais émoulus des centres de formation, les premiers vulgarisateurs bilingues et instituteurs de la région, tandis que l'université ouvrait ses portes aux jeunes Ixiles. La population s'est organisée pour revendiquer un salaire équitable. Certains habitants ont commencé à récupérer, en les achetant, les terres dont ils avaient été spoliés. C'est à cette époque que dans des villages comme Acul et Tzalbal se sont constitués divers comités désireux d'améliorer le sort de leur communauté. Ils ont contribué à élargir les chemins de terre, à construire des écoles, à approvisionner les villages en eau potable et à organiser des projets agricoles et d'élevage, par exemple un programme de jardins familiaux, un projet d'apiculture et un projet d'élevage d'ovins. Xolcuay et Pulay offrent d'autres exemples de gestion communautaire. Xolcuay était un village de Quichés ... qui ont acheté des terres sur le territoire de Chajul jusqu'à arriver à constituer une communauté ... Pulay a été l'un des derniers villages à prendre la voie du changement, mais une fois engagé sur cette voie, autour de 1975-1976, il a manifesté une telle ardeur que, dès 1978, il a joué le rôle d'une 'locomotive' pour toutes les communautés de Nebaj. Ces communautés ont constitué leur domaine communal, créé leur centre de santé, amélioré leur école et affiné leurs semences ..." 4/.

Avant d'être rasé par l'armée, le village de Tzalbal comptait environ 5 500 habitants qui cultivaient du maïs, des haricots, élevaient du bétail, des porcs et des brebis, fabriquaient du fromage, produisaient du miel, du café, de la canne à sucre, du bois, de la laine, des fruits et des tissus. Ils avaient entrepris plusieurs projets d'autogestion communautaire comme la construction de ponts, de quatre centres communautaires, de chapelles, de sept écoles, d'une route, d'un centre de santé, l'adduction d'eau potable, l'aménagement de terrains de sport, lancé des projets de développement dans les secteurs de l'éducation, de la nutrition, de l'alphabétisation, de l'élevage et de l'apiculture, et créé une coopérative d'épargne et de crédit. Il serait intéressant de comparer la situation antérieure à la situation actuelle du "village modèle" de Tzalbal. Acul, selon le même rapport, comptait 4 000 habitants qui se consacraient à des activités assez diversifiées dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage et qui avaient entrepris un grand nombre de projets communautaires. Les maisons construites par l'armée (après la destruction totale des logements qui existaient auparavant) ne sont au nombre que d'une cinquantaine ... "en bois et aux toits de tôle, de qualité inférieure à celle des maisons que les habitants d'origine avaient construites avec leurs propres ressources : terre battue ou planches grossières et toits de tuile, adaptées au climat froid et pluvieux de la région. Les nouvelles ont été édifiées les unes à côté des autres pour faciliter le contrôle des habitants. Le centre de santé et les écoles existaient déjà, c'était tout ce qui restait après la destruction du village" 5/.

4/ Iglesia Guatemalteca en el Exilio, "Los polos de desarrollo", Guatemala : Un nuevo estilo de vida, Managua, septembre-octobre 1984, No 5, p. 16.

5/ Ibid., p. 26.

La Ligue internationale ne voit donc aucune raison de faire passer pour des réalisations du Gouvernement guatémaltèque ce qui en réalité permet à l'armée d'exercer un contrôle sur la population civile, par des procédés qui vont jusqu'à faire baisser le niveau de vie des survivants des massacres massifs de 1981 et 1982. Le journaliste danois Peter Fuglsang a donné récemment un témoignage de première main de ces mécanismes de contrôle devant la Commission des droits de l'homme du Guatemala. Entre autres choses, voici ce qu'il a rapporté d'une visite rendue au village modèle de Chacaj le 1er décembre 1984 : "L'inauguration a été entièrement dominée par l'armée, ce qui semblait symptomatique de ce qui se passe à Chacaj, aussi bien ouvertement que de façon plus subtile. Environ 150 réfugiés seulement assistaient à la cérémonie. Dans leurs discours, les généraux s'adressaient les uns aux autres et à la télévision. Le nombre de soldats, de voitures militaires et de fortifications à l'extérieur des camps était stupéfiant. Dans les réponses à mes questions sur la vie et l'organisation du camp, j'ai souvent senti la mainmise de l'armée. Les instituteurs m'ont raconté que les militaires avaient même participé à la mise en place des emplois du temps et du programme scolaire dans les écoles. De temps à autre, les militaires venaient "expliquer" des questions difficiles. Ils avaient aussi décidé de constituer des groupes de réfugiés d'origine ethnique variée. Dans le camp, on parle au moins quatre langues différentes, en mélangeant les groupes ethniques, l'armée cherche à créer une situation où les réfugiés seraient contraints d'apprendre l'espagnol pour pouvoir communiquer entre eux. De fait, cette façon d'organiser la vie des réfugiés menace sérieusement leur culture. Les militaires ont reconnu ouvertement que les réfugiés ne participaient pas aux décisions d'une certaine importance. Celles-ci étaient prises par des professionnels en coopération avec l'armée. Pour ce qui est de la coercition, il me faut évoquer quelque chose de particulièrement grave. Deux hommes m'ont raconté que leur plus gros problème était de ne pas pouvoir sortir du camp. Personne n'était autorisé à quitter cet endroit. Ils m'ont expliqué que le fait de ne pas pouvoir bouger du camp pour aller gagner de l'argent ailleurs leur posait vraiment un problème".

La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples estime important de demander à la Commission des droits de l'homme d'inviter le Rapporteur spécial à faire preuve d'une objectivité et d'une impartialité plus grandes dans la présentation des faits et dans les commentaires et interprétations divers qu'il formule dans ses rapports sur le Guatemala. A la lumière des renseignements et des données présentés ici, il semble que ses appréciations soient des plus subjectives et que les renseignements qu'il donne doivent être replacés dans le contexte historique, économique et social, politique, culturel et militaire approprié.

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1985/NGO/26
20 février 1985

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante et unième session
Point 10 de l'ordre du jour

QUESTION DES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES
SOUMISES A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION OU
D'EMPRISONNEMENT

Exposé écrit présenté par la Fédération internationale
des droits de l'homme, organisation non gouvernementale
dotée du statut consultatif (catégorie II)

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[18 février 1985]

La Fédération des droits de l'homme est informée que la politique de disparitions forcées et involontaires continue de provoquer de nombreuses victimes au Guatemala.

Selon un rapport reçu de la Commission guatémaltèque des droits de l'homme, qui fait partie de la Fédération, 701 cas de disparitions forcées ou involontaires ont été signalés au cours de l'année 1984. Parmi les cas les plus notoires figurent ceux des personnes suivantes

1. Darío Inocente Roldán Gómez. 3.1.84, Retalhuleu.
2. Jorge Hiram Muralles. Instituteur. 3.1.84, Retalhuleu.
3. Octavio René Guzmán. Instituteur. 17.1.84, Ciudad Guatemala.
4. Mario Rolando Colindres Estrada. 23.1.84, Ciudad Guatemala.
5. Jorge Mauricio Gatica Paz. 27.1.84, Ciudad Guatemala.
6. Alfonso Alvarado Palencia. Employé de la verrerie CAVISA. 31.1.84, Ciudad Guatemala.
7. Amancio Samuel Villatoro. Mécanicien. syndicaliste, 30.1.84, Ciudad Guatemala.
8. Fernando Aguilar Tzoc. Tailleur et élève de l'Ecole de sciences de la communication de l'Université San Carlos (USAC). 3.2.84, Ciudad Guatemala.
9. Haroldo Sosa rios. Elève d'un institut de mathématiques, 5.2.84, Ciudad Guatemala.
10. José Luis Villagrán Díaz. 11.2.84.

GE.85-10854

11. Manuel Ismael Salanic Chigüil. Elève de l'Institut Rafael Aqueche. 13.1.84, Ciudad Guatemala.
12. José Julio Herrera Pérez. 11.2.84.
13. Carlos Guillermo Ramírez Gálvez. Elève de l'INTECAP. 14.2.84, Ciudad Guatemala.
14. Natael Isaías Fuentes Monzón. Employé de l'usine Peter Pan. 16.2.84, Ciudad Guatemala.
15. Edgar Fernando García. Secrétaire du syndicat des travailleurs de la verrerie CAVISA. 18.1.84, Ciudad Guatemala.
16. Alma Livia Samayoa Ramírez, chirurgien-dentiste et son mari, Victor Hugo Quintanilla Ordóñez, ancien auditeur libre de l'USAC (licence en droit). Tous deux avaient été membres du Conseil supérieur universitaire. 19.2.84, Ciudad Guatemala.
17. Oscar David Hernández Quiroa. 23.2.84.
18. Sergio Saúl Linares Morales. Ingénieur, chef de la section d'informatique de l'Institut de développement municipal, INFOM. 23.2.84, Ciudad Guatemala.
19. Hugo de León Palacios. Instituteur, étudiant à l'Université. 9.3.84, Ciudad Guatemala.
20. Luz Haydeé Mendez de Santizo. 8.3.84. Ciudad Guatemala.
21. Edwin Calderón López. Caissier du Banco de Occidente. 27.3.84, Quetzaltenango.
22. Edgar Leonel Domínguez Izas. Médecin et chirurgien. 28.3.84, Quetzaltenango.
23. Giovanni Ortiz. 5.4.84.
24. Oscar Eliázar Cruz Fuentes. 6.4.84.
25. Ismael Recinos Mejía. Instituteur. 6.4.84, Jalapa.
26. Edgar Gerardo Rivera. Etudiant à l'Université. 23.4.84, Ciudad Guatemala.
27. Tomás Cuté Saquic et son frère, Martín Cuté Saquic. Commerçants. 23.4.84, Ciudad Guatemala.
28. Juan Carlos Morales Castillo. Membre du personnel du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA); son épouse, Carmen Morales de Morales, et leur employée de maison. 27.4.84, Ciudad Guatemala.
29. Jorge Humberto Granados Hernández. 9.5.84, Ciudad Guatemala.
30. Edwin Norberto Ovalle Geo. Etudiant à la Faculté de médecine de l'USAC. 9.5.84, Ciudad Guatemala.
31. Alejandro Hernández. 13.5.84.
32. Otto René Estrada Illescas. Etudiant à la Faculté d'économie de l'USAC. 15.5.84, Ciudad Guatemala.
33. Carlos Ernesto Cuevas Molina. Elève de l'Ecole de sciences politiques de l'USAC. Secrétaire général de l'Association des étudiants de l'Université (AEU). 15.5.84, Ciudad Guatemala.
34. Rubén Amilcar Farfán. Etudiant à la Faculté de sciences humaines de l'USAC et employé des Presses universitaires. 15.5.84, Ciudad Guatemala.
35. Margarita Rodríguez del Valle. Institutrice. 18.5.84, Suchitepéquez.

36. Sergio Leonel Alvarado Arévalo. Etudiant à la Faculté d'économie de l'USAC. 19.5.84, Ciudad Guatemala.
37. Irma Marilu Ichos Ramos. Etudiante à la Faculté d'économie de l'USAC. 21.5.84, Ciudad Guatemala.
38. María Villanova Rompich Chiquín. Elève de l'Ecole de formation des professeurs de l'enseignement secondaire (EFPEM) de l'USAC. 21.5.84, Ciudad Guatemala.
39. Hector Alirio Interiano Ortiz. Dirigeant de mouvement étudiant, Université San Carlos. 21.5.84, Ciudad Guatemala.
40. Gustavo Adolfo Castañón Fuentes. Dirigeant de mouvement étudiant, USAC. 21.5.84, Ciudad Guatemala.
41. Iván Estuardo Velásquez et Jorge Estuardo Aguilar Grijalva, propriétaires d'autocars et membres de la Coopérative de transport par autocars Micro-Tax, et Luis Armando Llerena Juárez, conducteur de l'un des véhicules. 23.5.84, Ciudad Guatemala.
42. Ricardo Salvador Castañeda. Adjoint au maire de Finca El Pilar. 7.6.84, San Marcos.
43. Julio Eduardo Sandoval Velásquez. 22.6.84.
44. Adrián Oliva. 27.6.84, Escuintla.
45. Consuelo Rodríguez Arteaga de Cardoza et Dina Patricia Cardoza Rodríguez, respectivement épouse et fille du Secrétaire général du Comité directeur du Parti guatémaltèque du travail (PGT). Juillet 1984, Quetzaltenango.
46. Edwin Raúl Jiménez Murcia. Ingénieur chimiste. 7.7.84, Ciudad Guatemala.
47. Gonzalo González Franco. Membre laïque de l'église catholique de la communauté. 8.7.84, Izabal.
48. Eulogio Juárez Velásquez. Retraité. 15.7.84, San Marcos.
49. Miguel Ángel Monterroso. 17.7.84, Suchitepéquez.
50. Domingo Vásquez Aceituno. Membre de la Démocratie chrétienne guatémaltèque (DCG). Juillet 1984, El Quiché.
51. Alfonso Luarca. Membre du Bureau du Syndicat des employés municipaux de Ciudad Guatemala. 1.8.84, Ciudad Guatemala.
52. Victor Manuel Monroy. Instructeur à l'INTECAP. 6.8.84, Escuintla.
53. Francisca Regina González. Vendeuse d'articles de confection. 15.8.84, San Marcos.
54. María Magdalena Rivas de Yucuté. 1.9.84, Ciudad Guatemala.
55. Israel López Martín et son frère, Juan Antonio López Martín. 6.9.84, Santa Rosa.
56. Cristóbal Pichol et son frère, Manuel Pichol. 9.9.84, El Quiché.
57. Guillermo Barillas Valle. Administrateur de la propriété Valle de Oro. 17.9.84, Suchitepéquez.
58. Miguel Angel Rosales. 26.8.84, Chimaltenango.
59. Hugo Pineda Barrientos. 27.9.84, Izabal.
60. Arnoldo Bonilla Aquino. 2.10.84, Ciudad Guatemala.
61. Victoria Miranda, sa fille, Feliciano Flores Miranda, et Rosa Ramírez Miranda, de la même famille. 10.10.84, San Marcos.
62. Domingo Ochoa. Dirigeant de l'Union du centre national (UCN). 4.10.84, Ciudad Guatemala.

63. Amanda Avilez, employée du troisième Tribunal de la famille. 17.10.84, Ciudad Guatemala.
64. Diego Miranda López. Coopérateur. 23.10.84, Quetzaltenango.
65. Walter Horacio Blanco Estrada. 27.10.84, Suchitepéquez.
66. Víctor Alejandro Quan Villatoro. Etudiant (études commerciales) et tailleur. 1.11.84, Quetzaltenango.
67. José Luis Paz. Ouvrier agricole. 5.11.84; Escuintla.
68. Gustavo Adolfo Armas Pérez. Livreur du journal El Gráfico. 13.11.84, Ciudad Guatemala.
69. Byron Mansilla. 13.11.84, Ciudad Guatemala.
70. Cirilo Macario Hernández, ouvrier agricole et son épouse, Filomena González. 19.11.84, San Marcos.
71. Sindulfo Sanabria, Héctor Manuel Arriaza, Lorenzo Morazán, Emilio Polanco et Victor Polanco López. 23.11.84, El Progreso.
72. Arcángel de León Ochoa, Faustino Yoc, Francisco Carmelo Alvarado, René Aurelio Echeverría, Luis Coc et Rolando Nolasco. Ouvriers agricoles, San Marcos.
73. Domingo Marén Macú et son frère, Luis Marén Macú. 30.11.84, Chimaltenango.
74. Juan Francisco González. Vendeur de journaux. 5.12.84, Ciudad Guatemala.
75. Marcelo Mariano Aguilar Córdova. Ouvrier agricole. 5.12.84, San Marcos.
76. Martín Aceituno Ardón, Pascual Vásquez Aceituno, Filemón López Vásquez et Francisco Vásquez Ramírez, membres de la Démocratie chrétienne guatémaltèque, (DCG). 19.12.84, El Quiché.
77. Rafael Libardo et son frère César Felícito Zamora Meda; Oscar Noe Zamora et Rogelio Cu Mérida, commerçants et étudiants. 31.12.84.

La Fédération internationale des droits de l'homme tient à exprimer son profond étonnement de la manière dont le Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Guatemala traite ces faits dans le Rapport préliminaire qu'il a présenté à l'Assemblée générale (A/39/635), en essayant d'éluder le problème de la responsabilité du gouvernement militaire guatémaltèque dans ces événements. Ainsi, on peut lire ce qui suit au paragraphe 59 de ce rapport : "Les allégations provenant de sources diverses indiquent que, d'une façon générale, quatre groupes peuvent être tenus pour responsables : les forces de sécurité; la guérilla, les criminels de droit commun et des organisations privées composées de membres de la police et de l'armée lorsqu'ils ne sont pas en service et/ou de groupes politiques de droite".

La responsabilité des disparitions forcées ou involontaires au Guatemala ne peut incomber qu'aux forces de sécurité gouvernementales. D'après les renseignements dont nous disposons, il n'existe pas, dans ce pays, d'"organisations privées" qui aient ce genre d'"activités"; au cas même où il en existerait, dès lors que, comme le Rapporteur spécial le reconnaît, ces organisations sont "composées de membres de la police et de l'armée lorsqu'ils ne sont pas en service", il appartient au gouvernement d'arrêter ces individus et de les traduire en justice. Il est vrai qu'il existe des groupes de délinquants qui commettent des enlèvements, mais on ne saurait parler, à ce sujet, de disparitions forcées, car les parents des victimes sont informées de leur rapt et peuvent obtenir leur libération moyennant le paiement d'une rançon. Ce sont là des crimes de droit commun comme il s'en commet dans tous les pays du monde, et qui doivent, en tant que tels, être jugés par les juridictions pénales ordinaires.

Quant à l'application du Rapporteur spécial selon laquelle des disparitions pourraient être le fait des gnrilleros parce que ce sont des personnes qui "rejoignent la guérilla sans que leurs familles le sachent", elle est invraisemblable. Les témoignages reçus par le Rapporteur spécial sont tout à fait insuffisants; on ne cite ni noms ni faits concrets et l'un de ces témoignages est indirect. En admettant même que certains cas de ce genre aient pu effectivement se produire, le Rapporteur spécial ne doit pas perdre de vue que ses recherches doivent se limiter aux affaires qui font l'objet de plaintes concrètes, et au sujet desquelles on lui fournit des données précises.

Dans la présente communication, la Fédération internationale des droits de l'homme indique au Rapporteur spécial le nom et la profession ou l'activité de plus de 78 Guatémaltèques qui ont disparu en 1984, ainsi que la date et le lieu de la disparition. La plupart de ces cas lui ont été signalés tant par la Commission guatémaltèque des droits de l'homme que par les parents des victimes au cours d'une entrevue qu'il a eue à Ciudad Guatemala avec l'association qu'ils ont formée (Grupo de Apoyo Mutuo). Inexplicablement, cependant, leurs noms ne sont pas cités dans le rapport susmentionné concernant la situation des droits de l'homme au Guatemala.

Si, comme le Rapporteur spécial le reconnaît aux paragraphes 62 et 63, qui rendent compte des témoignages de Juan de Dios Poyón Otzoy et de Alvaro René Sosa Ramos, il existe des indices d'une responsabilité du gouvernement dans ces affaires, il est nécessaire que dans son prochain rapport à la Commission, le Rapporteur spécial expose les résultats des enquêtes que le Gouvernement guatémaltèque devra mener pour établir l'endroit où se trouvent les personnes dont les noms figurent sur la liste ci-dessus. Conformément à la mission dont il était investi, le Rapporteur spécial a demandé au Gouvernement guatémaltèque, et obtenu de lui, des renseignements sur les personnes déférées aux tribunaux spéciaux, en vertu d'une procédure jugée incorrecte; il est indispensable maintenant qu'il agisse de même à propos des cas de disparitions forcées ou involontaires que nous avons énumérés. De plus, la Fédération internationale des droits de l'homme demande par la présente communication au Rapporteur spécial d'inviter la Cour suprême du Guatemala à lui faire rapport sur les raisons pour lesquelles 571 recours en habeas corpus introduits par la Commission guatémaltèque des droits de l'homme devant les tribunaux guatémaltèques en 1984 sont restés totalement sans effet. Nous fournissons par ailleurs une liste des noms de tous les intéressés.

La Fédération internationale des droits de l'homme estime que la tâche d'un Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme est extrêmement importante et apporte une contribution utile aux délibérations de la Commission; aussi les rapports doivent-ils répondre rigoureusement aux dispositions de la résolution 1984/53 de la Commission par lesquelles celle-ci demande au Gouvernement guatémaltèque "d'enquêter et de faire la lumière sur le sort des personnes qui sont disparues et dont on ne sait toujours rien", ou, à défaut, de répondre à l'appel que la Commission lui a adressé "pour qu'il autorise les organisations humanitaires internationales à apporter leur aide en enquêtant sur le sort de personnes qui ont disparu, en vue de faire savoir à leurs familles où elles se trouvent et de rendre visite aux détenus..."

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1985/NGO/16
11 février 1985
FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante et unième session
Point 9 de l'ordre du jour

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION
AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE
OU ETRANGERE OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

Déclaration écrite présentée par la Fédération internationale
des droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée
du statut consultatif (catégorie II)

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

[7 février 1985]

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un des principes fondamentaux du droit international et l'Assemblée générale "demande en conséquence à tous les Etats de s'inspirer de ces principes dans leur conduite internationale".

Annexe à la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale des Nations Unies

En ses Articles premier, 2 et 55, la Charte des Nations Unies consacrait déjà en 1945 le principe de l'autodétermination comme une condition essentielle à la paix dans le monde et se fixait comme idéal une Organisation des Nations Unies constituée d'Etats Membres ayant des représentants directs de tous les peuples qui composent la communauté mondiale.

Par la suite, les auteurs de la Proclamation de Téhéran sur les droits de l'homme ont affirmé la relation nécessaire entre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la reconnaissance et l'observation effective des droits de l'homme 1/.

L'Organisation des Nations Unies a intégré les principes de la Charte des Nations Unies aux principes du droit international. Dans ce contexte, il a été affirmé que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes devait recouvrir les droits suivants :

- a) Le droit de déterminer librement son statut politique,
- b) Le droit d'assurer son développement économique, social et culturel, sans intervention d'aucune sorte,
- c) Le droit de disposer librement de ses richesses et de ses ressources naturelles.

1/ Acte final de la Conférence internationale des droits de l'homme, Téhéran, 25 avril - 13 mai 1968 (publication des Nations Unies, Numéro de vente : F.68.XIV.2), chapitre II.

A l'origine, ce droit des peuples a été invoqué pour exiger la libération de divers peuples soumis au joug colonial; ultérieurement, l'Organisation des Nations Unies a chargé un rapporteur spécial d'analyser la portée et les limites de ce droit 2/; le rapporteur spécial a conclu que ce droit pouvait être exercé de manière individuelle ou collective et que, les peuples étant des sujets de droit international, le droit à l'autodétermination était un principe obligatoire du droit international; le rapporteur spécial a observé de plus que ce droit ne s'appliquait pas uniquement aux peuples soumis à un régime colonial, mais aussi à ceux qui sont dominés par la force ou par une minorité non représentative, ou encore qui subissent une domination économique étrangère.

En se fondant sur les principes susmentionnés, l'ONU a reconnu aux peuples d'autres droits, appelés couramment "les droits de la troisième génération", parmi lesquels le droit au développement, le droit à la participation populaire, le droit à un environnement sain. Nous analyserons ici certains de ces droits en rapport avec la situation du peuple guatémaltèque (le Guatemala a approuvé et ratifié la Charte des Nations Unies).

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

La Sous-Commission "se déclare profondément convaincue que les solutions à la crise seront grandement facilitées si l'on permet au peuple guatémaltèque de déterminer librement son avenir politique, social et économique, sans intervention étrangère et dans un climat exempt d'intimidation et de terreur, ainsi qu'il est énoncé à l'article premier du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels".

Résolution 1984/23 de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (E/CN.4/1985/3)

Le Chef de l'Etat guatémaltèque en exercice, le général Oscar Humberto Mejía Víctores, a été porté au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat 3/ (en août 1983) et n'a donc aucune représentativité. Son gouvernement militaire a décidé de créer une assemblée constituante élue, mais c'est lui qui a choisi les groupes politiques autorisés à se présenter aux élections. De surcroît, Mejía Víctores a déclaré en public que cette assemblée constituante n'aurait d'attributions que celles que le gouvernement militaire lui conférerait, ce qui limite le champ d'action de cet organe.

Les programmes économiques et sociaux du gouvernement militaire sont contraires aux intérêts collectifs de la majorité de la population du pays. Le peuple guatémaltèque ne peut disposer librement de ses ressources naturelles et de ses richesses en général, qui sont en effet contrôlées par le gouvernement militaire; celui-ci a accordé à des sociétés transnationales des concessions à des conditions qui portent atteinte aux intérêts nationaux.

2/ Héctor Gros Espiell, Le droit à l'autodétermination : application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (publication des Nations Unies, Numéro de vente F.79.XIV.5).

3/ Ce général avait organisé un coup d'Etat contre le général Efraín Ríos Montt, qui avait lui-même renversé le général Lucas García par un coup d'Etat.

En résumé, le conflit armé qui fait rage au Guatemala a pour origine, non seulement la politique de violations constantes et systématiques des droits de l'homme pratiquée par le gouvernement militaire, mais aussi la violation du droit à l'autodétermination du peuple guatémaltèque.

Le droit au développement

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comporte en outre le respect du droit au développement qui, comme nous le verrons, est nié au Guatemala.

Le 12 décembre 1974, l'ONU a adopté la Charte des droits et devoirs économiques des Etats 4/ à l'article premier de laquelle l'Assemblée générale proclame ce qui suit :

"Chaque Etat a le droit souverain et inaliénable de choisir son système économique, de même que ses systèmes politique, social et culturel, conformément à la volonté de son peuple, sans ingérence, pression ou menace extérieures d'aucune sorte."

De toute évidence, le non-respect du droit à l'autodétermination du peuple guatémaltèque empêche la création de conditions propres à garantir le droit au développement. Cela ne peut qu'attiser la violence qui règne dans le pays car, comme l'ont souligné les Nations Unies, le respect de ces droits collectifs est une condition essentielle à la paix sociale.

Dans le projet de déclaration sur le droit au développement, il est stipulé en outre que les Etats doivent prendre des mesures décisives pour éliminer les violations massives et flagrantes des droits de l'homme des peuples touchés par [de telles] situations [...] et le doit qu'ont toutes les nations d'exercer une entière souveraineté sur leurs richesses et ressources naturelles (E/CN.4/1984/13, annexe II, art. 5, par. 2, et art. 11, par. 3).

Le seul fait que des organismes humanitaires internationaux ne cessent de dénoncer les violations répétées, massives et graves des droits de l'homme au Guatemala, et que des organismes non gouvernementaux - comme la Commission des droits de l'homme au Guatemala - sont obligés d'exercer leurs activités à l'étranger, en raison de l'absence de sécurité intérieure qui les menace et de l'hostilité du gouvernement militaire à l'égard de tout ce qui se rapporte aux droits de l'homme, nous permet d'affirmer que le droit au développement est bafoué au Guatemala.

4/ Résolution 3281 (XXIX) de l'Assemblée générale.